

FICHE TECHNIQUE



CARACTÉRISTIQUES

- ☑ Pleine compatibilité avec les surfaces non minérales, planes ou galbées, telles que le polycarbonate ou le lexan, etc.
- ☑ Filtrage infrarouge extrême (97 %) et blocage de 99 % des rayonnements UV nocifs.
- ☑ L'utilisation d'un pistolet thermique ne sera pas nécessaire.
- ☑ Les micro-rayures disparaissent grâce à son revêtement de surface breveté.
- ☑ L'installation sera plus rapide que jamais, grâce au matériau à base de TPU.
- ☑ Dites adieu aux problèmes de matrice de points et de dégivreur !

DURÉE DE CONSERVATION

1 an à partir de la livraison. +15°C à +30°C, température stable dans la boîte d'origine protégée du soleil, dans un endroit propre et sec. En raison du poids du rouleau, stockez le film à l'intérieur de son emballage d'origine avec des bouchons de rouleau, pour éviter que des lignes ou des défauts n'apparaissent. Stockez horizontalement avec une feuille de protection et dans l'emballage d'origine, avec un empilement maximum de six boîtes. Le matériau sans feuille de protection doit être stocké en position verticale.

* La durée de conservation est une estimation, soumise à l'influence de facteurs externes et incontrôlables, en particulier si les conditions de stockage ne sont pas respectées.

GARANTIE

5 ans à compter de la date d'installation. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la fiche de garantie.

INTRODUCTION

Au-delà de sa pleine compatibilité avec les surfaces en polycarbonate, notre Protector Tint 70 est un film vitré d'exception dans l'industrie : composé d'un matériau à base de TPU, il se caractérise par une installation aussi simple que celle d'un PPF, tout en offrant une protection thermique remarquable. Le Protector Tint 70 a été développé exclusivement pour les coupés et berlines (non adapté aux véhicules équipés d'un essuie-glace arrière) ; sa méthode de pose similaire au PPF garantit une installation rapide. Fini de se glisser à l'intérieur du véhicule pendant la pose ; sans oublier que la matrice de points et même le dégivreur ne poseront plus aucun problème.

CONSTRUCTION

REVÊTEMENT SUPÉRIEUR BRILLANT	15 µm
COUCHE EN POLYURÉTHANE THERMOPLASTIQUE	150 µm
COUCHE ADHÉSIVE AVEC ABSORBANTS IR	30 µm
LINER DE PROTECTION EN PET	75 µm

TINT 70

ÉPAISSEUR DU FILM EN POLYURÉTHANE :	150 µm
TRANSMISSION DE LA LUMIÈRE VISIBLE :	30%
REJET INFRAROUGE :	92%
ÉNERGIE SOLAIRE TOTALE REJETÉE :	60%

ADHÉSIF : Adhésif acrylique repositionnable, non jaunissant et parfaitement transparent.

TINT 70

ENTRETIEN

- ☑ Pour éviter les taches, enlevez les insectes, la résine, le goudron et les débris du PPF dès que possible.
- ☑ Ne pas utiliser de solvants pour enlever les insectes et le goudron.
- ☑ Lavez et cirez le véhicule selon les besoins.
- ☑ Utilisez uniquement des gants et des matériaux de séchage doux et non abrasifs.
- ☑ Pendant le lavage, gardez la buse haute pression à une distance de 36 pouces du PPF.
- ☑ L'utilisation de scellants ou de produits comme Rain-X est recommandée pour améliorer la longévité du produit.
- ☑ N'utilisez pas de composés de polissage, de barres d'argile ou de cires contenant des colorants ou des agents abrasifs.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Les informations techniques et les données contenues dans cette fiche technique sont basées sur des tests et des découvertes et l'exactitude de ces informations n'est pas garantie.

RESPONSABILITÉ

Le vendeur n'est pas responsable des dommages que l'acheteur ou un tiers pourrait subir en raison d'une défaillance ou d'un dysfonctionnement des biens ou d'une mauvaise exécution des services et de leur fonctionnement après la mise en œuvre, ni des dommages causés par des livraisons, approvisionnements ou prestations de biens/services tardifs, inexacts ou incomplets, ou dus à des mesures, plans, croquis ou spécifications inexactes fournies par l'acheteur ou un tiers désigné par l'acheteur, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part du vendeur, de son personnel ou de ses agents. Nous ne sommes pas responsables des dommages ou pertes découlant de l'utilisation de produits qui ne sont pas de notre propre production. Dans les cas où aucun de nos produits n'est spécifié dans la documentation technique, il incombe à l'utilisateur de déterminer leur adéquation et de respecter les instructions de précaution fournies par les producteurs respectifs de ces produits.

Le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects, consécutifs ou immatériels dus à une interruption d'activité. En cas de responsabilité pour des dommages directs, aucune indemnisation ne pourra jamais dépasser le prix des biens/services.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à nos Conditions Générales de Vente.

**Vous devez toujours vérifier la réglementation locale concernant les films pour vitrages avant de les installer sur votre véhicule. Chaque pays a des lois spécifiques concernant l'application et/ou le niveau d'opacité autorisé pour les vitres teintées. Ne pas respecter ces réglementations peut entraîner des amendes, voire l'obligation de retirer le film.*

